

undefined - jeudi 16 octobre 2025

Pays Orne Moselle

ROMBAS

Le frelon asiatique, grand ennemi de l'apiculture en constante progression



Du fait de leur dangerosité, l'enlèvement des nids de frelons asiatiques est réservé aux professionnels.

Le frelon asiatique ou à pattes jaunes, *Vespa velutina*, est apparu en France en 2004 dans la région bordelaise, suite à une importation accidentelle via une cargaison provenant de Chine. Il a depuis colonisé tout le territoire français. Rencontre à Rombas avec un professionnel de l'élimination de ce nuisible.

Au milieu des années 2000, le frelon asiatique a fait son apparition en France. Apparu pour la première fois dans l'Hexagone en région bordelaise, suite à une importation accidentelle via une cargaison provenant de Chine, cette espèce invasive a depuis progressé sur l'ensemble du territoire, y compris en Moselle.

Nous avons rencontré un expert du sujet, Fernando Tassone, de l'entreprise Guêpes Service 57. Ce professionnel de l'élimination de ce nuisible donne quelques clés pour mieux comprendre le frelon asiatique.

• Leur méthode de reproduction

« Au printemps, les reines fondatrices sortent d'hibernation et commencent à construire des nids primaires. En été, ils se développent et pourront contenir jusqu'à 8 000 individus. En automne, les mâles et les futures reines naissent. C'est la phase d'accouplement. Chaque nid peut produire entre 150 et 600 nouvelles reines. Celles-ci cherchent un abri pour hiberner tandis que le reste de la colonie meurt avec l'arrivée du froid. »

• Son impact sur l'environnement et l'apiculture

« Le frelon asiatique est un prédateur redoutable pour les insectes et surtout pour les abeilles. Avec une baisse des insectes pollinisateurs, on peut noter une baisse de rendement de certaines productions agricoles. »

Sur ce sujet des abeilles face aux frelons asiatiques, l'apicultrice Christèle Tassone déplore « la lenteur de la mise en place d'une lutte à l'échelle nationale ». Elle illustre son propos : « Très peu de communes participent financièrement à la destruction de ces nids. Afin de protéger leurs ruches, les apiculteurs doivent sans cesse renouveler leurs pièges. Ce matériel a un coût très important et de plus en plus d'apiculteurs se retrouvent démunis et renoncent à leur passion. »

• Que faire en cas de découverte d'un nid ?

« Si vous découvrez un nid dans un espace public, prévenez immédiatement votre mairie qui se chargera de faire intervenir des personnes compétentes. Chaque année, le frelon asiatique cause la mort de milliers d'abeilles et d'une vingtaine de personnes en France ».

Il précise : « Cette saison, j'ai déjà détruit 72 nids de frelon asiatiques dans un rayon de 40 km autour de Rombas. C'est trois fois plus qu'en 2024. En ce début d'automne, où les feuilles commencent à tomber, les nids deviennent visibles. C'est maintenant qu'il faut agir pour les neutraliser. »

« J'ai noté une modification du comportement du frelon asiatique. À son arrivée dans la région, il construisait son nid uniquement dans des arbres mais il a modifié ses habitudes pour se rapprocher du comportement des autres hyménoptères, c'est-à-dire dans les toitures, sur les appentis de maison, dans les cabanes de jardins, dans les haies ou sous terre ».

• Cycle de vie